



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

Yaoundé, le 15 avril 2024

CIRCULAIRE N° 030/FECAFOOT/SG/CDAJ/24

A l'attention des Présidents des Ligues Départementales

Objet: Organisation des élections au sein de l'Assemblée Générale et des Ligues Décentralisées de la FECAFOOT.

Messieurs,

Faisant suite à une situation de vacances constatée au sein des Organes et des Membres de la FECAFOOT, la Commission Electorale va procéder dans les prochains jours, sur l'ensemble du territoire national, à l'organisation des élections dans les différentes ligues décentralisées afin de pourvoir aux postes vacants, s'il en existe.

A cet effet, nous vous prions de bien vouloir mettre à notre disposition, dans un délai de quarante-huit (48) heures, les informations suivantes :

- ✓ **La situation des postes vacants au sein de votre ligue ainsi que les raisons de leur vacance ;**
- ✓ **La liste des clubs régulièrement engagés dans votre championnat pour la saison en cours.**

Nous attachons du prix au strict respect des délais ci-dessus prescrits.

LE SECRETAIRE GENERAL

BLAISE DJOUNANG

